Cinquante cinquième année. - N° 101 A Lundi 24 et mardi 25 mai 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2076

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

751 815 440 RCS Lyon.
H.M.P..
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 11, Rue Jean Zay, Parc Activité "acti Leader., 69800 Saint-Priest.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : H.M.P. (société absorbée) Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 € Siège social : 11, rue Jean Zay - Parc d'Activité " Acti Leader " 69800 Saint-Priest 751 815 440 RCS LYON MECAPROJET (société absorbante) Société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 € Siège social : 11, rue Jean Zay - Parc industriel " Acti Leader " 69800 Saint-Priest 342 420 320 RCS LYON _____ AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte en date du 21/05/2021, les sociétés H. M. P. et MECAPROJET susvisées, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société H.M.P. par la société MECAPROJET, à qui H. M. P. apporterait la totalité de son actif évalué à 203.813 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 77.283 €, soit un apport net de 126.530 €. Pour rémunérer cet apport, MECAPROJET augmentera son capital d'un montant de 15.412,70 €, par émission de 1.011 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,24 € chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion de 111.117,31 €. Il est prévu que ces actions nouvelles seront attribuées aux associés de H.M.P. à raison de 0,2023 part sociale MECAPROJET pour 1 action H.M.P. Il est précisé que H.M.P. est propriétaire de 1.056 actions de la société MECAPROJET et renonce à exercer ses droits à ce titre. En conséquence, le capital social de cette dernière société, après avoir été augmenté d'un montant de 15.412,70 € à la suite de l'apport de H.M.P. à MECAPROJET, sera réduit d'un montant égal à la valeur nominale des 1.056 actions antérieurement détenues par la société absorbée, soit une réduction de 16.098.72 €. Du fait de cette réduction, la prime de fusion sera ramenée à un montant de 0 €. Toutes les opérations effectuées par la société H.M.P. depuis le 01/01/2021 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par MECAPROJET. Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LYON pour les sociétés MECAPROJET et H.M.P. le 21 mai 2021. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..